

Les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et du monde rural représentent plus de 10% des emplois en France, soit environ 2,3 millions d'actifs. Ces secteurs en développement ne cessent d'ouvrir de nouvelles voies à l'emploi.

En phase avec les nouvelles attentes de la société en matière de sécurité sanitaire, de traçabilité et d'environnement, les modes de production agricole changent et le niveau de qualification évolue. En s'agrandissant et en se diversifiant, les exploitations agricoles recrutent davantage de salariés, hommes comme femmes, sur des postes à responsabilité.

Avec près de 10280 entreprises et plus de 405000 emplois, **l'industrie agroalimentaire (IAA) est la première industrie et le deuxième employeur de France.** Le secteur offre de nombreuses perspectives de carrières en France comme à l'étranger. Notre pays est le deuxième exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires et compte de nombreuses entreprises présentes sur les marchés internationaux.

Outre les métiers en pleine évolution dans la production et la transformation, **le développement économique des territoires ruraux fait émerger de nouveaux besoins créateurs d'activités et d'emplois** : Services en milieu rural, tourisme rural, machinisme agricole, soins aux animaux, aménagement et entretien des espaces naturels et protection de l'environnement

Avec la hausse des coûts de l'énergie et des préoccupations environnementales, **de nouveaux débouchés s'ouvrent pour l'agriculture et l'exploitation forestière.** La valorisation de la biomasse sous forme de carburants, d'énergie mais aussi de nouveaux matériaux et dans la chimie verte devrait créer progressivement de nombreux postes. De 30000 emplois actuellement, le secteur pourrait en compter 150 000 à l'horizon de 2050 selon les projections actuelles.

(source Ministère agriculture) Pour plus d'informations sur les métiers de l'agriculture voire site internet <http://info.portea.fr/>

Les emplois

Les techniciens et cadres de l'agriculture sont des techniciens agricoles ou de l'environnement, des agents techniques d'exploitation, des ingénieurs et des cadres techniques.

1/3 d'entre eux travaillent dans le secteur agricole au sens strict, et on compte un plus grand nombre d'emplois en amont ou en aval : commerce de gros, coopératives d'approvisionnement ou de transformation, industrie agroalimentaire. Enfin ¼ de la profession est employée dans la sphère publique ou para administrative (chambres d'agriculture...).

Les principaux employeurs (3/4 des offres d'emploi) sont les industries agroalimentaires, les entreprises d'agro fournitures, les exploitations agricoles et entreprises de productions spécialisées, les entreprises commerciales et de distribution, les organisations professionnelles agricoles, les établissements publics et parapublics

35% des offres sont des CDD

53% des offres sont pourvues par des débutants

62% des offres sont accessibles à plusieurs niveaux de formation.

Le **niveau bac+2 (62%) est le plus souvent mentionné** dans les offres d'emploi. **11,6% demande la connaissance d'une langue étrangère** et 2,7% 2 langues étrangères (*Source Apecita*)

Les **techniciens et cadres de l'agriculture sont relativement jeunes**, ce qui limite les effets de fin de carrière dans cette catégorie d'emploi.

Les offres d'emploi dans les établissements publics et parapublics sont en baisse (ministère de l'agriculture, organismes de recherche), inversement les structures d'aménagement local et les collectivités territoriales, sortent du lot en déposant un ombre croissant d'offres (la progression est nette pour les fonctions liées à l'environnement, et celles liées à l'aménagement et au paysage.

Les offres issues des établissements publics et parapublics visent particulièrement les formations supérieures : bac+5 (35%), bac+3-4(30%), bac+2(62%)

La Bretagne est la 1ère région française pour l'industrie agroalimentaire, soit 16,5% du nombre d'entreprises.

19% des salariés ont plus de 50 ans

Les effectifs sont composés de 8% de cadres; 11% d'agents de maîtrise; 23,4% d'employés et 53,8% d'ouvriers.